

**MOUTIER** Le Musée du Tour automatique et d'Histoire traverse la route, le temps d'une exposition temporaire de printemps au Forum de l'Arc

## Trois splendides témoins du passé

BLAISE DROZ

Si Francis Koller avait habité jadis dans un village gaulois reculé, il se serait sans doute appelé Tourautomatix, tant la passion de ce jeune retraité pour les belles réalisations des fabricants de machines est restée grande.

En tant que président du Conseil de fondation du Musée du Tour automatique et d'Histoire de Moutier, il a convié la presse hier à la présentation d'une exposition temporaire placée juste en face du Musée, soit au rez-de-chaussée du Forum de l'Arc, du mercredi 8 au dimanche 12 mars de 15 à 19h.

Il s'agit de trois vieilles machines rares et chargées d'histoire, sorties des sous-sols du musée et de l'oubli par des passionnés.

Une équipe de mécaniciens bénévoles composée de Walti Hürlimann, Jürg Kummer, Jean-Louis Schlupp et Pascal Desgorges ont créé un atelier de révision dans lequel ils passent des centaines d'heures afin de rendre leur patine à des machines totalement rouillées et grippées depuis des lustres.

«Certes, admet Francis Koller, ces machines ne pourraient pas forcément entrer à nouveau en production.»

Cependant, toutes les pièces figées par la rouille sont à nouveau mobiles et l'aspect de ces vénérables décolleteuses les rend visuellement comme prêtes à être activées par un ouvrier du début ou du milieu du 20e siècle. Afin que le travail des bénévoles soit bien mis en évidence, une quatrième machine est présentée dans son état brut, telle qu'elle a été sortie d'un obscur et humide dépôt. La comparaison montre sans équivoque la qualité du travail de restauration des trois autres pièces.

La plus récente date de 1964. C'est une machine Gauthier de Calmbach en Allemagne. Elle représente ce qui se fabriquait



Stéphane Froidevaux et Francis Koller entourent l'antique et remarquable machine Essaim de Charles Sandoz-Moritz. STÉPHANE GERBER

### « Ces trois machines ne pourraient pas forcément entrer à nouveau en production. »

FRANCIS KOLLER PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

encore peu avant la révolution des commandes numériques.

#### Prévôtoise méconnue

On remonte un peu dans le temps avec une machine Jean Simon, une marque prévôtoise fondée dans les années 1933-1935 dans le bâtiment Werkhof (derrière le garage Balmer) qui a été détruit en 1978. Les machines de cette fabrication étaient

inspirées des modèles de Tornos, Bechler et Petermann.

«Excellent mécanicien, Jean Simon n'était peut-être pas un bon gestionnaire», pense le conservateur du musée Stéphane Froidevaux qui a beaucoup étudié l'histoire de ces machines. En effet avant la deuxième guerre mondiale et à ses débuts, l'entreprise Jean Simon a bénéficié de commandes du Gouvernement fran-

çais pour 10 à 20 décolleteuses. Les machines faisaient l'objet d'un acompte à la commande et valaient de 7000 à 8000 fr. Or, peut-être en raison de la mobilisation, la production resta faible, soit 2 à 3 machines avant que l'entreprise tombe en faillite en 1942.

La machine exposée au Forum de l'Arc a été retrouvée en Australie et avait suscité le vif intérêt du fondateur du Musée Roger Hayoz, ce qui explique son retour en terres prévôtoises.

La plus ancienne de ces trois machines est également la plus chargée d'histoire. Produite par la fabrique Essaim à Tavannes, elle a été construite entre 1910 et 1920. Totalement révolutionnaire, elle travaillait à double. Il s'agissait d'une certaine manière

de deux machines superposées placées sur un unique châssis et entraînées simultanément. Le nom Essaim est tiré des initiales SM comme Sandoz-Moritz.

#### Vieille Tavannoise

Charles Sandoz-Moritz n'était autre que le deuxième fils d'Henri Frédéric Sandoz, l'illustre fondateur de la Tavannes Watch. En 1920, il a quitté Tavannes pour Milan, appelé par l'entreprise Borletti, célèbre pour ses machines à coudre, en tant qu'ingénieur-conseil selon le dictionnaire du Jura. Charles Sandoz-Moritz est surtout resté célèbre dans la région en raison de la correspondance nourrie qu'il échangeait avec son père lorsqu'il était en Allemagne dans l'entreprise Junghans. ◉

## VALBIRSE Contre l'avis de l'exécutif, le législatif plébiscite la création d'une commission Les élus souhaitent se pencher sur les sites sportifs

«La commune de Valbirse devrait se doter d'une halle multisports et d'une salle de spectacles digne de ce nom». C'est le constat dressé par le Conseil communal dans un rapport effectué à la demande du groupe PBD-UDC. Par le biais d'un postulat déposé en janvier 2015, celui-ci s'inquiétait de l'état des infrastructures dédiées aux manifestations publiques et aux activités sportives. Il réclamait ainsi la réalisation d'une étude traitant de leur taux d'utilisation ainsi que des besoins à venir.

#### Contre l'avis de l'exécutif

Présentée lors du Conseil général d'hier soir, la réponse de l'exécutif communal fait état d'une offre insuffisante. En bref, les bâtiments existants ne couvrent pas tous les besoins. «L'offre en matière de bâtiments sportifs ne permet pas de faire face à la demande car les halles ont été construites pour satisfaire princi-



La halle de gym de Malleray est un des bâtiments sportifs de Valbirse. CBU

palement aux besoins scolaires. De plus, la vétusté des installations complique l'utilisation», relève le rapport. Et d'indiquer que la taille des édifices, ainsi que leur manque d'équipements, rend, de plus, ardue l'organisation d'événements culturels ou de grande ampleur.

Si le travail de présentation effectué hier a vraisemblablement satisfait le groupe PBD-UDC, soulignons que celui-ci ne partage pas

l'avis de l'exécutif quant à la possible création d'une commission non-permanente chargée d'évaluer les perspectives en matière d'amélioration de l'offre. Evoquée dans le postulat, l'idée a été jugée inutile par le Conseil communal, ce dernier relevant qu'un cabinet d'architecture avait déjà été mandaté pour plancher sur la question.

Alors que la proposition ne de-

vait initialement pas faire l'objet d'un vote, Sébastien Blanchard, signataire du texte, a finalement sollicité une restructuration de l'intervention. De quoi permettre au plénum de se prononcer. Et au PBD-UDC d'obtenir gain de cause, la majorité des élus ayant en effet choisi de suivre son avis.

#### Coup de jeune aux tuyaux

Lors de la séance d'hier, soulignons que les conseillers généraux ont, par deux fois, fait fi de l'avis de l'exécutif. Avec un net «non», le plénum a encore refusé un crédit de 386 000 fr. pour la mise à jour des infrastructures informatiques de la commune. Sans remettre en cause la nécessité de résoudre plusieurs carences, notamment en matière de sécurité du réseau, les élus ont notamment regretté que le rapport présenté soit incomplet.

Elus du législatif et de l'exécutif

étaient néanmoins sur la même longueur d'onde pour les deux autres crédits soumis à votation hier. A savoir une enveloppe de 1,49 mio pour l'assainissement des conduites à la Lignières, au Lion d'Or et à la rue du Pont, ainsi qu'une enveloppe de 337 000 fr. pour la réfection de conduites de la rue du Botat et des Vermes. Deux crédits acceptés sans opposition.

Au chapitre des divers, deux conseillers généraux ont présenté leur démission hier. Gérard Mathez, de la liste PS et sympathisant, sera remplacé par Murielle Gugel. Elu de la liste Libre, Ken Romy quittera aussi les bancs du législatif. Son successeur n'est pas encore connu. Enfin, la séance d'hier a été la dernière pour Manuel Henne. Nommé responsable du Service technique de la commune, le conseiller communal quittera l'exécutif le 17 mars. Après 7 ans de bons et loyaux services. ◉

## CORGÉMONT Enfants non-scolarisés uniquement à la maison de l'enfance

La maison de l'enfance «Les Ecurieuls», de Corgémont, accueille pour la dernière année scolaire les écoliers des niveaux 1H et 2H. Ainsi, dès la rentrée d'août 2017, les places de l'institution seront réservées aux enfants d'âge préscolaire. La mise en place de l'école à journée continue de Corgémont ainsi que dans les communes voisines ainsi que la grande liste d'attente de l'institution a poussé l'équipe et le comité à avoir une réflexion sur la pertinence de l'accueil des écoliers. La décision a été prise de limiter les places aux enfants non-scolarisés. Les familles concernées peuvent s'approcher des écoles à journée continue afin que les modules puissent s'ouvrir rapidement. ◉ COMM

## BELPRAHON Place à la Course de Patrouilles

Le dimanche 26 mars aura lieu la traditionnelle Course de Patrouilles organisée par la Société de cavalerie de Moutier et environs. Départ et arrivée au Chalet des Grandes Planches (ancien stand de tir de Belprahon). Restauration pour les participants et le public au chalet. Infos et inscriptions chez Céline Gobat: celine.gobat@outlook.com ou www.scmoutier.com ◉ C-MPR

## ACCIDENT À TRAMELAN Il perd le contrôle de son véhicule

Un automobiliste a perdu le contrôle de son véhicule, hier matin vers 5h30 à la Grand Rue de Tramelan, et a heurté le mur d'un bâtiment situé au no 187. L'homme n'a pas été blessé. Le montant des dégâts se monte à quelque 12 000 fr. ◉ ASB-MPR

PUBLICITÉ

### MATIÈRES PREMIÈRES

	dernier	préc
Prix du brut (NYME \$ par baril)	53,13	53,33
Huile de chauffage par 100 litres	7990	7990

Prix indicatif 3000 6000 litres

**ROY MAZOUT DIESEL**  
079 941 46 16 079 446 32 38 2613 VILLERET  
roy.mazout@bluewin.ch / www.roy-mazout-diesel.ch  
Vente de combustible:  
REVISION DE CITERNE - Dépannage 7j / 7

PUBLICITÉ

INDICES	DJ Euro Stoxx 50
SLI	33874 -0.4%
1371.3 -0.2%	FTSE 100
Nasdaq	7350.1 -0.3%
Comp.	SPI
5834.0 -0.6%	95370 -0.0%
DAX 30	Dow Jones
11958.4 -0.5%	209471 -0.2%
SMI	CAC 40
8664.8 -0.0%	4972.1 -0.4%
SMIM	Nikkei 225
2142.7 +0.1%	193791 -0.4%

**BONHÔTE**  
TEL: +41 32 722 10 00 info@bonhote.ch www.bonhote.ch

	dernier	%1.17
B.Alt. M-Arb. CL (CHF)	9167.00	0.9
B.Alt. M-Perf. CL (CHF)	13790.00	0.7
B.Asym.-Global CL B (CHF)	100.00	3.3
B.Asym.-Oblig. CL B (CHF)	100.07	1.5
B.Sel-Gl.Em. M-Fonds (CHF)	123.19	6.5
B.Sel-O. HR M-Fonds (CHF)	100.05	2.0
B.Str.-Monde (CHF)	155.01	2.9
B.Str.-Obligations (CHF)	97.14	1.2
Bonhôte-Immobilier	148.60	2.8